

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2024



Nomenclature : 1.1
2024/33

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 2 avril 2024 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 4

Nombre de conseillers absents excusés : 1

Quorum atteint

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, FREMAUX Céline, CORNE Adeline, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaëlle, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry et JANVIER Dominique.

Etaient absents excusés représentés :

CARPENTIER Guy (pouvoir DESMARESCAUX Martine), ROBIL Raphael (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LUCHIER Catherine (pouvoir MINET Frédéric).

Etait absent excusé : LEFEBVRE Ludovic.

POINT N°25 : CCPC : Adhésion au groupement de commande pour l'entretien d'espaces publics et naturels par l'insertion

Monsieur le Maire explique aux Membres de l'Assemblée que la Communauté de communes Pévèle Carembault propose aux commune membres de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place de dispositifs d'insertion, par l'activité économique, ayant comme support d'activité « l'entretien, la restauration et l'aménagement d'espaces publics et naturels, la propreté urbaine ».

Il confirme qu'en respect des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la commande publique, ainsi que celles de l'article L1414-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Communautaire CC_2024_048 du 25 mars dernier, il est possible de mutualiser les procédures de la commande publique à l'échelle de la CCPC sur ce sujet.

Un tel groupement permettra d'œuvrer ensemble en faveur des publics en difficulté par le biais de dispositifs d'insertion et permettra de bénéficier d'une

main d'œuvre supplémentaire à un coût maîtrisé.

Monsieur le Maire précise que la Communauté de communes Pévèle Carembault sera le coordonnateur de ce groupement de commandes.

Le considérant, les membres du Conseil Municipal décident, après en avoir délibéré, à l'unanimité, de participer au groupement de commandes « Services d'insertion et de qualification professionnelles – entretien d'espaces publics et naturels » et autorisent Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes jointe ainsi que tout document afférent.

Vote :

Pour : 26

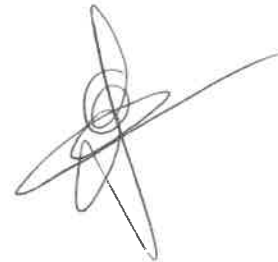
Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



La Secrétaire
Nadia COURBEZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication